

*Siège du Syndicat : Mairie d'Ancy-Dornot  
10, rue de l'Abbé Jacquat  
57130 ANCY-DORNOT  
Tel 03 87 30 90 26*

## **REUNION DU COMITE SYNDICAL Jeudi 15 avril 2021 à 18 heures**

Le Comité s'est réuni le 15 avril 2021 à 18 heures 00 minutes à la salle Saint Louis d'Ancy-Dornot, sur la convocation qui leur a été adressée par le président en date du 06 avril 2021, conformément au Code Général des Collectivités Locales.

### **Étaient présents :**

Mesdames : Béatrice PETERLINI – Monique HECKER – Marie-Andrée BRULE – Martine CHENET – Nicole COLLET

Messieurs : Jean-Claude SCHOENACKER – Bastien FROTEY – Martial SPICK – Kévin NUCCI – Philippe PATCHINSKY – Guy POUGET – Emmanuel POUGET – Georges KRAUS – Fabrice LECLAIRE – Lionel DERHAN

### **Absents excusés :**

Mesdames : Gabriella HERTZOG – Laurence MELE – Sophie DREME – Béatrice AGAMENNONE – Isabelle VIALLAT – Patricia MELY – Anne FLUCKLINGER

Messieurs : Raymond LECLERRE – Yves CLARIS

**Assistaient également :** Lionel DORVEAUX, Christian FRACHE et Aurélien CARLIER (agents ONF)

Le compte rendu de la réunion précédente n'appelle pas de remarques et est approuvé, à l'unanimité, par les membres présents.

### **I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Béatrice PETERLINI est élue pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

### **II. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Tous les chiffres correspondent à des montants HT car le SMGF récupère la TVA. D'ailleurs le Compte Administratif ainsi que le Budget sont toujours votés en HT.

Le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux communes de 3 500 habitants et plus d'organiser dans les 2 mois qui précèdent l'examen du budget primitif, un débat d'orientation budgétaire, or le Syndicat par sa structure et comptant la ville de Metz comme membre est soumis à cette obligation.

Martial SPICK présente les résultats obtenus de l'année passée qui feront l'objet d'un vote du compte administratif en dépenses et recettes lors de la prochaine réunion de Comité Syndical.

## **1. FONCTIONNEMENT 2020**

Les principales dépenses liées à l'activité même du Syndicat sont :

- Entretien des forêts pour un montant de 46 616,68 € (51 090,25 € en 2019)
- Frais de garderie dus à l'ONF pour un montant de 4 856,67 € (1 583,78 € en 2019)
- Charges financières - escomptes - pour un montant de 176,96 € (248,22 € en 2019)
- Contribution volontaire obligatoire (CVO) pour 324,92 € (147,19 € en 2019)
- Frais de secrétariat reversés à la commune d'Ancy-Dornot pour un montant de 2 771,04 € concernant 2019 et 2020 (1 363,59 € en 2018)
- Autres charges de gestion pour un montant de 3 552,57 € (3 350,00 € en 2019)

Les recettes de fonctionnement représentent :

- Vente de bois pour un montant de 48 389,21 € (75 436,33 € en 2019)
- Autres produits de gestion courante pour un montant de 2 380,00 € (4 966,67 € en 2019).

Ainsi le résultat net de l'exercice 2020 présente un déficit de 7 529,63 € en fonctionnement (excédent de 22 619,97 € en 2019).

## **2. INVESTISSEMENT 2020**

Les principales dépenses liées à l'activité même du Syndicat sont des travaux sylvicoles pour un montant de 5 264,50 € (3 234,00 € en 2019).

Les recettes d'investissement représentent :

- Virement de la section de fonctionnement pour un montant de 11 500,00 € (62 235,79 € en 2019)
- Affectation du résultat de l'exercice 2019 pour un montant de 8 000,00 € (38 752,32 € en 2019).

Ainsi le résultat net de l'exercice 2020 présente un excédent de 2 469,50 € en investissement (excédent de 32 999,11 € en 2019).

Le Président explique que compte tenu du contexte sanitaire 2020 (scolytes + covid-19) les ventes de bois n'ont pas satisfait aux prix de vente habituellement exercés.

Lors de la précédente réunion du 14/10/2020, l'assemblée a accepté par délibération le programme d'exploitation pour 2021. L'estimation des recettes brutes attendues s'élève à 8 622,00 € HT.

Monsieur DORVEAUX rappelle les obligations du SMGF d'effectuer des travaux réguliers d'entretien prévus au Plan d'Aménagement Forestier 2018-2037.

Le plan prévoit une dépense annuelle de 54 €/ha pour les travaux sylvicoles (peuplement), de 9 170 € de travaux de sécurisation et d'aménagement forestier ainsi qu'un volume annuel moyen de bois vendu de 3 500 m<sup>3</sup>.

Le Président explique que compte tenu du contexte sanitaire 2020 (scolytes + covid-19) les ventes de bois n'ont pas satisfait aux prix de vente habituellement exercés.

Monsieur FRACHE précise l'absence de marché sur les 3 essences essentielles présentes sur le SMGF.

Une réflexion est donc à mener sur les objectifs de travaux (sylvicoles et sécurisation) pour l'année 2021, sachant qu'un devis est présenté par l'ONF pour un minimum de 30 000 € de travaux à effectuer.

Les estimations pour 2021 sont les suivantes :

### AVEC TRAVAUX

#### Fonctionnement

**Recettes : 26 273,06 €**

Excédent reporté	5 271,06 €
Ventes de bois attendues (sur pied)	8 622,00 €
B. Chauffage attendus	10 000,00 €
Autre produit gestion courante (droit passage Novéant)	2 380,00 €

**Dépenses : 42 814,50 €**

Exploitation – débardage par entreprises	0,00 €
Frais ATDO bois chauffage	3 100,00 €
Frais de garderie + CVO	3 250,00 €
Contribution 2€/ha	2 035,00 €
Travaux (estimatif ONF)	24 750,00 €
Reliquat ATDO Travaux sylvicoles 2018 et 2020	1 436,00 €
Entretien aménagement route des Loyées	2 500,00 €
Charges à caractère général	5 489,00 €
Virement section investissement	254,50 €

**Soit un déficit de fonctionnement de 16 541,44 €**

#### Investissement

**Recettes : 14 490,00 €**

Excédent de fonctionnement capitalisé	11 500,00 €
Résultat d'investissement reporté	2 735,50 €
Virement section fonctionnement	254,50 €

**Dépenses : 14 490,00 €**

Restes à réaliser 2020	14 235,50 €
Complément pour Travaux sylvicoles 2021	254,50 €

**Soit une section d'investissement équilibrée**

### SANS TRAVAUX

#### Fonctionnement

**Recettes : 26 273,06 €**

Excédent reporté	5 271,06 €
Ventes de bois attendues (sur pied)	8 622,00 €
B. Chauffage attendus	10 000,00 €
Autre produit gestion courante (droit passage Novéant)	2 380,00 €

**Dépenses : 17 810,00 €**

Exploitation – débardage par entreprises	0,00 €
Frais ATDO bois chauffage	3 100,00 €
Frais de garderie + CVO	3 250,00 €
Contribution 2€/ha	2 035,00 €
Travaux (estimatif ONF)	0,00 €
Reliquat ATDO Travaux sylvicoles 2018 et 2020	1 436,00 €
Entretien aménagement route des Loyées	2 500,00 €
Charges à caractère général	5 489,00 €

**Soit un excédent de 8 463,06 €**

### **Investissement**

<b>Recettes :</b>	<b>14 235,50 €</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé		11 500,00 €
Résultat d'investissement reporté		2 735,50 €
<b>Dépenses :</b>	<b>14 235,50 €</b>	
Restes à réaliser 2020		14 235,50 €

**Soit une section d'investissement équilibrée**

Afin d'avoir une première approche et de préparer la proposition de budget pour la prochaine réunion du Syndicat, Monsieur SPICK propose au vote :

- Option 1 : Un budget tenant compte des 30 000 € de travaux avec participation des communes d'un montant global de 16 541,44 € réparti en fonction de la surface boisée communale.
- Option 2 : Un budget établi sur une section de fonctionnement équilibrée avec un minimum de travaux, soit 8 463,06 €.

5 délégués choisissent la 1<sup>ère</sup> option quand 10 autres optent pour la 2<sup>ème</sup> proposition.  
Les 2 propositions seront chiffrées et transmises aux délégués avant la prochaine réunion de comité.

Le Conseil Syndical a pris acte de la tenue du Début d'Orientation Budgétaire 2020.

### **III. DIVERS**

**NEANT**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.